nie : *Ne sutor ultra crepidam.* Les principaux écrits de Couturier sont : *De concordia sacerdotii cum imperio* (1522, in-4°), défense des chartreux; *De translatione Bibliæ et novarum interpretationum reprobatione* (1525, in-fol.), écrit dans lequel il attaqua Erasme; *Apologeticum in novos anticomaritas* (1526); *Apologia P. Sutoris in damnatam Lutheri hæresim de votis monasticis* (1531, in-8°), un de ses meilleurs ouvrages.

COUTURIER (Jean), théologien français, né à Minot (Côte-d'Or) en 1730, mort en 1799. Il entra chez les jésuites, se livra à l'enseignement, puis, après la suppression de l'ordre, fut nommé curé de Lery, près de Dijon. Incarcéré pendant la Révolution, il recouvra la liberté; mais, comme il avait refusé de prêter serment à la constitution civile, il ne put reprendre ses fonctions qu'en se cachant. Ses écrits les plus estimés sont : *Catéchisme dogmatique et moral* (Dijon, 1821, 4 vol. in-12); *Abrégé pratique de la doctrine chrétienne.* — Son frère, Jacob Couturier, mort à Salives (Bourgogne) en 1805, était curé de cette commune lorsqu'il fut élu député aux états généraux. Il se rangea dans le parti de la résistance à toute réforme, émigra, puis mourut à la direction de sa paroisse. Il a laissé : *Histoire de l'Ancien Testament* (Dijon, 1825, 4 vol. in-12). — Jean Couturier, neveu des précédents, né à Dijon en 1763, mort dans la même ville en 1824. Il ouvrit un établissement privé d'éducation, puis entra dans l'Université, professa les humanités et la rhétorique, et fut quelque temps principal du collége de Dijon (1815). Outre des *Poésies* et des *Discours* insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, dont il était membre, il a publié des *Mémoires sur l'instruction publique* (Paris, 1818, in-8°).

COUTURIER (Jean-Pierre), homme politique français, mort à Issy en 1818. Il était, avant la Révolution, lieutenant civil et criminel au bailliage de Bouzonville. Elu par le département de la Moselle député à la Législative, puis à la Convention, Couturier s'y fit remarquer par l'exaltation de ses idées, et proposa d'ajourner Jourdan Coupe-Tête, chef des égorgeurs d'Avignon. Il se trouvait en mission lors du procès de Louis XVI, ce qui l'empêcha de voter. Il fit plus tard partie du conseil des Cinq-Cents, puis du Corps législatif, et devint, en 1803, directeur de l'enregistrement à Montbrison.

COUTURIER DE FOURNOUE (Abdon-René), jurisconsulte français, procureur du roi au présidial de Guéret au XVIIIe siècle. Il a publié un *Commentaire des coutumes de la province et comté-pairie de la Marche* (Clermont-Ferrand, 1744, in-8°), qui a longtemps été recherché et suivi. En 1748, il donna un supplément à son ouvrage. — Joseph Couturier de Fournoue, fils ou neveu du précédent, né à Gueret en 1740, mort à Angoulême en 1800. Il entra de bonne heure dans la marine. A dix-sept ans, il eut le bras droit emporté par un boulet et fut fait prisonnier par les Anglais. Sa conduite dans cette affaire lui valut la croix de Saint-Louis. Le 18 octobre 1779, il soutint un combat naval contre l'amiral Hyde Parker, couvrit le vaisseau de La Motte-Piquet qui allait tomber au pouvoir des ennemis, lutta seul pendant vingt-quatre heures contre les forces anglaises et sauva un convoi marchand de 26 voiles. La galerie de Versailles renferme un tableau gravé par ordre du roi pour rappeler le souvenir de ce glorieux combat. En 1788, Couturier, élevé au grade de chef de division, fut chargé du commandement de l'escadre que la France envoyait au secours de Tippoo-Saëb. A son retour, en 1790, il fut nommé chef d'escadre et obtint le cordon rouge.

COUTZOVLAQUES, race de Roumains qui habitent le territoire turc sur la rive droite du Danube, dans une partie de la Macédoine et de la Thessalie; ils ont un dialecte particulier, qui diffère assez sensiblement de celui des Roumains du Nord.

COUVAGE s. m. (kou-va-je — rad. *couver*). Syn. de couvaison.

COUVAIN s. m. (kou-vain — rad. *couver*). (Rois d'insectes : *Du* COUVAIN *d'abeilles, de fourmis, de punaises. Les fourmis cherchent avec avidité le* COUVAIN *des punaises.* (Acad.)

— Econ. rur. Rayon de cire qui contient des œufs ou des larves d'abeilles : *Il faudrait s'assurer si un essaim qui a du* COUVAIN *et qu'on prive de sa mère ne continue pas à travailler.* (Bonnet.) ‖ *Faux couvain,* Couvain dont les larves sont mortes.

COUVAISON s. f. (kou-vè-zon — rad. *couver*). Action de couver : *L'époque de la* COUVAISON. ‖ On dit aussi COUVAGE et quelquefois COUVERIE : *La pièce destinée à la* COUVERIE *doit être saine et placée dans un endroit isolé et tranquille.* (E. Chapus.)

COUVANT (kou-van) part. prés. du verbe Couver :

Gaillard corbeau disait en le *couvant* des yeux :
Je ne sais qui fut tu sa nourrice.
La Fontaine.

— **Homonyme.** Couvent.

COUVAY (Jean), graveur français, né à Arles en 1622. Il a gravé avec beaucoup de finesse et de goût d'après les maîtres italiens et les artistes de l'école française. Il se distinguait surtout par sa flexibilité à s'approprier le style du maître dont il reproduisait les œuvres. Ses plus beaux morceaux sont le *Saint Jean-Baptiste dans le désert* d'après Raphaël, et le *Martyre de saint Barthélemy* d'après Poussin.

COUVAY (Louis), médecin et écrivain français du XVIIIe siècle, frère du précédent. Il a publié : *Méthode nouvelle et très-exacte pour enseigner et apprendre la première partie de Despautère, dans laquelle tout ce qui appartient aux genres des noms est clairement expliqué par figures en taille-douce* (Paris, 1649, in-8°), ouvrage curieux et longtemps recherché; les *Quantités divisées par tables et par figures en taille-douce* (1672, in-8°).

COUVE s. f. (kou-ve). Bot. Nom vulgaire du pin cembro.

COUVÉ, ÉE (kou-vé) part. passé du v. Couver. Soumis à la chaleur de la mère, en parlant des œufs : *Des œufs de cane* COUVÉS *par une poule.*

— Par ext. Elevé, nourri, soigné : *Nous ne nous sommes bien connus que depuis que je suis sorti du nid où j'ai été* COUVÉ *si longtemps et avec tant d'amour.* (G. Sand.) *Mon enfance n'a pas été* COUVÉE *par une mère.* (E. Augier.)

— Fig. Préparé : *La journée du 27 s'était écoulée ainsi, sans que rien révélât aux ministres les événements* COUVÉS *par la nuit.* (Lamart.) ‖ Fécondé, mûri :

La main de l'oiseleur dans l'ombre s'est glissée
Partout où chante un nid COUVÉ par la pensée.
V. Hugo.

COUVÉE s. f. (kou-vé — rad. *couver*). Œufs couvés ensemble : *Il suffit d'un œuf cassé, dans tout le cours de l'incubation, pour vicier le reste de la* COUVÉE. (E. Chapus.) ‖ Oiseaux nés d'une même couvée : *L'oiseau environne son nid d'un duvet délicat avant de commaître la délicatesse de sa* COUVÉE. (A. Martin.) *La perdrix attire sur elle-même l'attention du chasseur, pour préserver du péril sa précieuse* COUVÉE. (X. Marmier.)

Notre alouette, de retour,
Trouve en alarme sa *couvée.*
La Fontaine.

Un rossignol, sur la branche élevée,
Enchante, au bord des eaux, sa flottante *couvée.*
Soumet.

— Poétiq. ou fam. Famille : *Et nous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie* COUVÉE *qui est sous votre aile.* (Mme de Sév.) *Nous prîmes la route de Paris, douce association des trois plus jeunes oiseaux de la* COUVÉE. (Chateaub.)

La voilà, pauvre mère, à Paris arrivée,
Avec ses deux enfants, sa fidèle *couvée.*
Sainte-Beuve.

J'approuve fort qu'on ait l'âme élevée;
Mais si l'on veut assurer sa *couvée,*
Il ne faut pas nicher trop haut.
Nivernois.

‖ Race, engeance, collection de gens : *Ne vous souvient-il point de la* COUVÉE *de Fouénel, et comme nous tirions agréablement le jour et le moment de leur bienheureuse sortie?* (Mme de Sév.)

— Jeux. *Portier du couvent*, Pénitence d'action qui s'impose quelquefois dans les jeux à gages. ‖ V. PORTIER.

— Syn. **Couvent, cloître, monastère.** V. CLOÎTRE.

— Encycl. C'est en Orient, personne ne l'ignore, que les moines ont pris naissance. Dès les premiers temps du christianisme, quelques hommes plus exaltés que d'autres s'imposaient des sacrifices, des rigueurs extraordinaires. Ce n'était point là une innovation chrétienne; elle se rattachait non-seulement à un penchant général de la nature humaine, mais aux mœurs religieuses de tout l'Orient et à certaines traditions judaïques. Les ascètes sont au premier degré de la vie monastique; ils ne se séparaient pas encore de la société civile; ils ne fuyaient point dans les déserts; ils se condamnaient seulement au jeûne, au silence, à toutes sortes d'austérités, surtout au célibat. Bientôt ils se retirèrent du monde, ils allèrent vivre loin des hommes, absolument seuls, au milieu des bois, au fond de la Thébaïde. Les ascètes devinrent des ermites, des anachorètes; c'est le second degré de la vie monastique. Au bout de quelque temps, lassés d'un complet isolement, les ermites se rapprochèrent, bâtirent leurs huttes les unes à côté des autres, et, continuant de vivre chacun dans la solitude, se livrèrent cependant ensemble aux exercices religieux, et commencèrent à former une véritable communauté. Ce fut alors qu'ils reçurent le nom de moines. C'est le troisième degré. Ils firent un pas de plus : au lieu de rester dans des huttes séparées, ils se rassemblèrent sous le même toit; l'association fut plus étroite, la vie commune plus complète. Ils devinrent des cénobites. C'est le quatrième degré de la vie monastique, qui atteignit alors sa forme définitive, celle à laquelle devaient s'adapter tous ses nouveaux développements. Ce fut vers la fin du IVe siècle de notre ère que l'institut cénobitique fut importé en Occident. Saint Athanase, chassé de son siége et retiré à Rome, y amena avec lui quelques moines. Ce premier essai de *couvent* fut mal accueilli par l'Europe, qui devait bientôt en être couverte; les moines y furent, à leur début, un objet de mépris et de colère. Saint Jérôme raconte qu'aux funérailles de Blésilla, jeune religieuse romaine morte par excès de jeûne, le peuple criait : « Quand donc chasserai-t-on de la ville cette détestable race de moines? Pourquoi ne les lapide-t-on pas? Pourquoi ne les jette-t-on pas dans la rivière? » Cet éloignement pour la vie monastique fit bientôt place au plus grand enthousiasme, et un siècle plus tard l'Occident avait déjà dépassé l'Orient. « Ce n'est à aucune combinaison ecclésiastique, ni même au mouvement et à la direction particulière que le christianisme pouvait imprimer à l'imagination des hommes, que la vie monastique dut son origine, dit M. Guizot. L'état général de la société à cette époque en fut la véritable source. Elle était atteinte de trois vices : l'oisiveté, la corruption et le malheur. Les hommes étaient inoccupés, pervertis et en proie à toutes sortes de misères, voilà pourquoi il s'en trouva tant qui se firent moinesnationales, ils furent estimés à 1 milliard et 100 millions. Eh bien! ceux du clergé d'Italie montent presque à 2 milliards, c'est-à-dire au double de ce que possédait avant la Révolution celui d'une des nations les plus riches et les plus populeuses de la terre. Des chiffres généraux passons maintenant au détail. Ce qui suit est tiré de documents statistiques publiés récemment par le *Journal officiel de Naples* : « Le clergé séculier et régulier de toute l'Italie se composait en 1857-1858 de 189,800 membres, c'est-à-dire 1 religieux sur 142 laïques; ce nombre se divise de la manière suivante : 82,000 dans le royaume de Naples et de Sicile; 40,000 dans les Etats pontificaux; 21,900 dans l'Italie centrale; 16,500 dans les anciens Etats sardes; 10,700 en Lombardie; 8,700 en Venétie, soit les deux tiers du nombre que contenait Rome, qui en comptait 12,000 à elle seule. Dans un certain moment, il y avait à Naples à peu près 6,270 personnes vouées ou sur le point de se vouer au célibat par suite de vœux religieux, et elles se répartissaient de la façon suivante : prêtres, 3,057; moines et novices, 1,767; nonnes, 1,094; pensionnaires, 352. En y ajoutant les sœurs converses éparses dans les différents ordres, vouées également au célibat par profession, sinon par vœu, et s'élevant approximativement à 2,000, on obtient le chiffre de 9,000, formant plus de la cinquantième partie de la population de Naples. Un sur cinquante! Quel fléau Sisteronne! Il n'y a jamais décimé un peuple dans de pareilles proportions? Trois villes d'Italie, Rome, Naples et Turin, ne contiennent à elles seules 30,000 individus des deux sexes qui, jusqu'au passé, ennemis du présent et inutiles à l'avenir de leur patrie. »

Encore, si les *couvents* n'eussent servi que de refuge aux âmes faibles vraiment dévouées aux labeurs de la vie, aux natures paresseuses amies de l'oisiveté et du calme! mais ils servaient aussi de prison aux victimes d'un ordre social injuste et imparfait. On sait que la plupart des jeunes filles nobles n'avaient d'autre perspective que de passer leur vie au *couvent*; l'intérêt du nom exigeait que tous les biens passassent à l'aîné de la famille; par conséquent il n'y avait pas d'argent pour les dotes; d'autre part, l'orgueil nobiliaire les empêchait d'accepter la main d'un roturier, quelque riche et quelque honorable qu'il fût. Ils étaient plus doux, les peuples anciens qui condamnaient à mort l'enfant mal conforme. Un compromis de cette sorte de religieuses devaient faire celles qui s'y voyaient réduites par force, et combien peu de raison on avait de leur reprocher leur inconduite et leurs désordres. Aussi est-ce en partie par ces vocations forcées que les abus les plus effrénés, les moins cachés s'introduisirent peu à peu dans les *couvents*, transformant l'asile de la prière et de la méditation en théâtre de plaisir et de débauche. Ce n'est pas en France seulement, c'est dans tous les pays qu'on peut recueillir des témoignages de ce que nous avançons.

« Cette pratique actuelle des dames vénitiennes, dit le président de Brosses, a beaucoup diminué les profits des religieuses qui jadis étaient en possession de la galanterie. Cependant il y en a encore un nombre qui s'en tirent avec distinction, je pourrais dire avec émulation; puisque, actuellement que je vous parle, il y a une furieuse brigue entre trois *couvents* de la ville, pour savoir lequel aura l'avantage de donner une maîtresse au nouveau nonce qui vient d'arriver. En vérité ce serait du côté des religieuses que je me tournerais le plus volontiers si j'avais un long séjour à faire ici. Toutes celles qui me sont à la messe à travers la grille, causer tant qu'elle durait et rire ensemble, m'ont paru jolies au possible et mises de manière à faire valoir leur beauté. Elles ont une petite coiffure charmante, un habit simple, mais bien entendu, presque toujours blanc, qui leur découvre les épaules et la gorge, ni plus ni moins que les habits à la romaine de nos comédiennes. » On peut voir dans Casanova la confirmation plus explicite de ce qu'avance de Brosses, et les agréables heures que cet aventurier passait, ainsi que l'ambassadeur de France, en compagnie des religieuses du *couvent* de Murano. Tallemant raconte que de son temps il en était de même en Espagne, et que c'était dans les *couvents* que les Espagnols choisissaient ou cachaient leurs maîtresses. Quant à la France, il suffit de rappeler le souvenir de l'abbaye de Chelles, dont la fille du Régent fut abbesse.

Quand on parle d'un semblable sujet et qu'on cherche la vérité de bonne foi, entre tant de documents authentiques laissés par l'histoire, il en est trois qu'on ne saurait passer sous silence : le premier est le procès de *Virginie de Leyva*, religieuse au couvent de Mons; le second la *Chronique du couvent de Bajano*; et le troisième les *Mystères des couvents de Naples*, ouvrage publié tout récemment.

C'est une sombre histoire que celle de cette orgueilleuse Virginie de Leyva, que la vanité paternelle a, dès le premier jour, condamnée à l'éternelle claustration du *couvent*. Un jour, elle aperçoit Osio, jeune gentilhomme bien tourné, et elle reste interdite à la vue de sa beauté, ne pouvant proférer d'autres paroles que celles-ci : « Ah! quelle belle chose! » C'est la surprise de l'amour, le coup de foudre de la passion, qui renverse les plus forts comme les plus faibles. Les Perses ont une jolie légende pour exprimer ce phénomène psychologique. « Joseph, dit cette tradition, était le plus beau des mortels; les suivantes de la femme de Putiphar reprochaient à celle-ci de s'être laissé séduire par lui, quand tout à coup il vint à entrer. Elles furent si frappées de sa beauté, que, continuant de couper un citron, elles se coupèrent les mains sans y faire attention. » C'est à une surprise de ce genre que succomba Virginie de Leyva. En vain son habit lui rappelait qu'elle était religieuse, une voix plus forte lui criait qu'elle était femme. « J'ajoutera! que malgré les prières de toute sorte que je fis, dit-elle dans son interrogatoire, et les coups de discipline que je me donnai jusqu'à faire jaillir le sang, pour rompre toute relation avec Osio, il me paraissait que j'étais entraînée par le diable. Je sentais que mon cœur était tellement tourmenté que je ne pouvais pas me défendre de le voir et de me rendre partout où il se trouvait. De sorte que lorsqu'il m'écrivit et me supplia de nouveau de nous voir, je retournai vers cette porte et je retombai dans le péché. Je fus prise d'une telle tristesse, que j'en fis une maladie qui m'obligea de garder le lit pendant trois mois. » Virginie de Leyva est la sœur de cette Italienne qui, désespérée d'avoir cédé à son amant, le tue et se tue avec lui, toutefois après avoir eu bien soin de se confesser auparavant. Une fausse interprétation de la religion a amené chez toutes les deux des résultats également criminels.

Ce commerce dura sept ans; deux enfants en résultèrent. La prieure savait tout; mais elle n'osait contrarier les amours d'une religieuse si puissante, qui avait mille moyens de se venger. Une servante essaya de parler si on ne lui donnait une bonne somme; on l'assassina. Tous ces faits arrivèrent à la connaissance de Charles Borromée, qui fit une enquête et condamna Virginie de Leyva à être murée dans une étroite prison, où elle passa le reste de ses jours.

Non moins curieuse est l'histoire du *couvent* de Bajano, *couvent* napolitain destiné à servir de refuge aux filles nobles que la vanité et l'ambition condamnent à une reclusion perpétuelle. Là aussi ce sont les mœurs du XVIe siècle, époque violente qui emprunta à la domination espagnole quelque chose de barbarement féroce. Giulia Carracciolo et Agnese Arcamone, religieuses de ce *couvent*, ont à se venger de deux de leurs compagnes qui ont tenu sur leur compte des propos inconsidérés. Une nuit que les amants de ces deux religieuses doivent venir les voir, elles les font assassiner par leurs frères, qui vengent ainsi leur honneur outragé. Les infortunés n'ont que la force de se traîner dans le jardin du *couvent* pour y mourir. Malgré leur douleur et leur effroi, les deux religieuses ont assez de présence d'esprit pour faire enlever et enterrer ces cadavres, qui eussent pu compromettre l'honneur du *couvent*. On parla, durant quelques jours, de ces deux jeunes seigneurs; mais la chose n'étant pas rare à cette époque, l'affaire fut bientôt oubliée. L'abbesse, qui avait été témoin de cette sanglante tragédie, devenait importune et dangereuse; on résolut de s'en débarrasser. Les religieuses lui firent donner du poison par sa servante, qu'elles corrompirent en lui facilitant les moyens de faire entrer dans le *couvent* son beau-frère, dont elle était amoureuse. Un dernier crime vint mettre la curie épiscopale sur la trace des abominations qui se passaient chaque jour au *couvent* : la religieuse Candida, ayant fait placer son amant dans la caisse d'un piano pour l'introduire dans le cloître, le trouva étouffé quand elle vint le délivrer de sa prison. On fit disparaître non-seulement le piano et le cadavre qu'il renfermait, mais encore l'homme qui l'avait apporté. L'archevêque ayant découvert ce tissu de crimes jura, non point de réformer le *couvent*, mais de le détruire entièrement. Son vicaire instruisit la procédure, recueillit les témoignages, et, selon ce qui se pratiquait alors aussi bien dans la justice civile que dans la justice ecclésiastique, la sentence fut prononcée sans qu'aucune des religieuses accusées eût été entendue ni interrogée. Alors commença l'acte le plus tragique de ce drame sanglant; le vicaire, accompagné de deux évêques, vint lire aux religieuses le jugement et assister à son exécution. Clara et Eufrasia, qui avaient empoisonné l'abbesse, devaient mourir par le poison; les autres, dépouillées de l'habit religieux, devaient être enfermées pour le reste de leurs jours. A peine cette lecture fut-elle terminée qu'une religieuse nommée Zenobia, se précipitant sur sa tante Helena, qui l'avait livrée au duc Nardo pour se faire nommer abbesse, la frappa d'un coup de couteau. Une seconde, Camilla, s'élança par une fenêtre dans le jardin; une troisième enfin, Laura, se perça le sein d'un stylet. Malgré cet assassinat et ces suicides, le vicaire ne poursuivit pas moins l'exécution de la sentence. Se tournant vers les deux sœurs condamnées à mort : « Vous devez quitter cette vie, leur dit-il, pour apaiser le courroux du ciel, si toutefois Dieu daigne vous pardonner. Vos supérieurs et vos juges, en considération de la noblesse de vos familles, ont bien voulu vous dispenser de toute la rigueur de la justice ecclésiastique, en éloignant de vous l'ignominie d'une sentence exécutée en public; ils ont donc résolu, d'après les préceptes de la charité de Jésus-Christ, de vous faire terminer vos jours dans l'enceinte de ce lieu sacré et au moyen du poison. » C'était un souvenir de saint Bernard, qui savait que l'Eglise a horreur du sang, et qui recommandait de laisser mourir de faim les moines rebelles. Clara, prenant alors des mains d'un satellite le vase qui contenait le poison, dit à Eufrasia : « Portons cette santé de mort à ce saltimbanque des âmes. » Et comme elle voyait sa compagne hésiter, elle lui reprocha son attachement à une vie aussi malheureuse, et cette lâcheté qui, disait-elle, « égalait celle de ces prêtres qui n'ont pas honte d'assassiner des femmes abandonnées du monde entier. » L'agonie fut longue et douloureuse, et Clara, trouvant la mort trop lente à venir, s'empara d'un poignard déposé sur la table et se l'enfonça dans le cœur jusqu'à la garde. Le chroniqueur termine ainsi son récit : « Cet acte de courage, pour ne pas dire ce dernier forfait, terrifia les juges restés impassibles jusqu'à ce moment. Ils se précipitèrent en désordre hors de cette enceinte, qu'ils venaient d'ensanglanter par une procédure dans laquelle toutes les lois de la justice et de l'humanité avaient été indignement violées. » Le *couvent* de Bajano fut rasé, et aujourd'hui encore le Napolitain n'entend pas prononcer son nom sans terreur.

Mme Enrichetta Carracciolo, qui est notre contemporaine, nous a raconté son histoire dans un livre intitulé : les *Mystères des couvents de Naples*, écrit aussitôt que l'arrivée de Garibaldi lui eut permis de quitter un séjour qui lui était odieux et où si longtemps elle avait été retenue par force. Elle aussi avait été faite religieuse malgré elle; on l'avait amenée au *couvent* par ruse, et depuis elle y était restée. Quand elle laissait voir l'espérance de quitter un séjour odieux, ses compagnes lui répondaient : « Saint Benoît ne vous laissera pas partir, il ne lâche plus ceux qu'il tient une fois. » Dans ce livre, elle fait une peinture vraie et terrible de l'intérieur des *couvents*; elle décrit cette espèce d'atrophie morale où arrivent ces femmes qui n'ont d'autre aliment à donner aux facultés du cœur et de l'esprit que l'amour d'un confesseur, de petites querelles, de mesquines intrigues. Les unes, et ce sont les plus heureuses, arrivent à l'abétissement le plus complet; d'autres, l'âme desséchée par cette vie factice, arrivent à posséder au suprême degré tous les défauts de la femme, sans conserver aucune de ses qualités; chez quelques-unes enfin, sous l'empire de cette solitude, l'imagination s'exalte de plus en plus et les conduit au suicide ou à la folie.

Dans ces trois récits de nature et d'époques diverses, on voit ressortir un seul fait pour expliquer, sinon justifier ces erreurs, ces désordres, ces intrigues : la volonté forcée, la liberté violée. Ce sont ces deux causes qui ont détourné les passions humaines de leur cours naturel et ont transformé en héroïnes de vices, de crimes et d'impudicité, celles que la nature avait créées pour être de chastes épouses, de bonnes mères de famille. Aussi le même cri sort de la bouche des victimes dont nous venons de parler, comme une protestation unanime, avec un accent de douleur et de vérité auquel il n'est pas possible de se méprendre. C'est Giulia Carracciolo qui, emblant toute mesure en entendant l'anathème prononcé contre elle, répond au vicaire : « Qu'elle a juré au pied de l'autel un je ne sais quoi, mais qu'elle savait bien qu'il était au-dessus de son pouvoir de rien promettre qui pût tourner contre elle-même. Vous, ministre du ciel, venez-vous ici pour rencherir sur la cruauté de ma famille, et pour me rappeler à cet âge où, incapables que nous sommes des choses du monde, on sait, en nous trompant, nous y faire renoncer? » C'est Virginie de Leyva, disant à l'archevêque Borromée : « Vous m'avez mise malgré moi en religion, vous m'avez fait prononcer mes vœux avant l'âge, je ne suis pas vouée aux autels par ma volonté, mais par la contrainte. Aussi ma profession religieuse est nulle. Il faut me marier; j'ai fait mon choix, unissez-moi à l'homme que j'ai choisi. » C'est Enrichetta Carracciolo disant au cardinal Riario : « Avec ce costume abhorré de tous, j'aurais honte de me montrer et de prendre part à une fête. Je ne réclame ma délivrance que pour reconquerir un bien suprême auquel j'ai renoncé par inexpérience, par faiblesse, par la force des choses. »

Si, depuis quelques années, le nombre des *couvents* s'est considérablement accru chez nous, il ne faut pas s'en effrayer; c'est une recrudescence passagère, et l'opinion publique s'est parfaitement rendu compte que cette institution, bonne et utile autrefois, ne peut être que nuisible dans notre organisation moderne. Quelques-uns ont invoqué en faveur des *couvents* le bien qu'ils faisaient, les aumônes qu'ils répandaient; notre siècle n'a pas moins de sollicitude pour les malheureux, et il s'est montré plus éclairé dans les secours qu'il leur a portés. Les *couvents* encourageaient la mendicité, l'ignorance, et en croyant faire du bien ils produisaient au contraire un mal incalculable. La société moderne a glorifié le travail, elle arrivera à supprimer la pauvreté, elle relèvera la nature humaine, donnera le sentiment de sa dignité au dernier de ses membres; l'oisiveté, la paresse et le vice seront seuls privés d'une pitié qu'ils ne méritent point.

Terminons par l'énumération des *couvents* qui existaient, à Paris seulement, avant 1789 :

Couvents d'hommes. Augustins du grand couvent, petits augustins, augustins de la place Victor-Hugues, barnabites, bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, bénédictins anglais, blancs-manteaux, capucins de Saint-Honoré, capucins du Marais, capucins de la Chaussée-d'Antin, carmes, carmes billettes, carmes deschaux, frères de la charité, chartreux, Cluny, cordeliers, Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Saint-Denis-de-la-Châtre, doctrinaires, doctrinaires de Saint-Julien-des-Ménétriers, doctrinaires du faubourg Saint-Antoine, feuillants, feuillants Saint-Honoré, jacobins de Saint-Dominique, jacobins de Saint-Honoré, jacobins de Saint-Jacques, mathurins, minimes, oratoriens, oratoriens de Saint-Honoré, pères de Sainte-Geneviève, pères de la Merci, pères de Nazareth, pères de Saint-Lazare, Picpus, prémontrés réformés, récollets, religieux de Saint-Martin-des-Champs, théatins, Saint-Victor.

Couvents de femmes. Abbaye-au-Bois, Sainte-Agnès, religieuses anglaises, annonciades, Saint-Antoine, augustines anglaises, religieuses de l'Assomption, Sainte-Aure, Ave-Maria, ursulines de Sainte-Avoye, chanoinesses de Belle-Chasse, filles pénitentes du Bon-Pasteur, prieuré de Bon-Secours, religieuses du Calvaire, religieuses du Calvaire de Vaugirard, capucines, carmélites, carmélites du faubourg Saint-Jacques, carmélites de la rue Chercheme, filles de Saint-Chaumont, religieuses du Cherche-Midi, religieuses de la Conception, cordelières, cordelières de la Croix, filles de la Croix, filles de la Croix de Chaillot, filles de la Croix de la rue Saint-Antoine, filles de la Croix du faubourg Saint-Marceau, Sainte-Elisabeth, filles de l'Enfant-Jésus, feuillantines, filles-Dieu, hospitalières, hospitalières de la place Royale, hospitalières de la Roquette, filles de l'Institution, filles de Saint-Joseph, filles de la Madeleine, madeleines du Tresnel, Saint-Magloire, sainte-Marguerite, religieuses de Saint-Michel, miramionnes, religieuses de la Miséricorde.

A ceux qui trouveraient un peu rembrunie cette photographie des *couvents*, nous répondrons que ceci n'est plus heureusement la peinture des mœurs actuelles; on y est en plein moyen âge, à cette époque où les plus grandes familles se débarrassaient d'une jeune fille en la plongeant dans un *couvent*. Aujourd'hui que les vœux perpétuels sont sagement interdits par nos lois, et qu'une véritable vocation ou l'exaltation religieuse a remplacé la contrainte, le tableau serait beaucoup moins sombre que ceux que nous avons présenté. On ne voit plus de ces grandes dames se retirer dans un *couvent* pour y cacher leur honteuse éclat, et mêler à la galanterie une dévotion bien de saison; parmi celles qui vont chercher une retraite dans ces asiles, quelques-unes s'y consacrent au soin des malades et à l'éducation; et, pour celles-ci, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître le dévouement dont elles donnent des preuves multipliées.

Couvent (Le) ou les **Fruits du caractère et de l'éducation**, comédie en un acte et en prose, de Laujon, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation (Théâtre-Français), le 16 janvier 1790. La marquise de Sincère, dont le fils doit épouser Mlle de Fierville, pensionnaire dans un couvent, prend le nom d'une maîtresse de musique et de dessin, et vient, sans être connue de son fils, brutiser son caractère. Dès la première conversation, elle s'aperçoit que cette jeune personne est un assez mauvais sujet. Dans la même visite, elle a occasion de voir la sœur Saint-Ange, qui avait été aimée de son fils, mais dont le défaut de fortune lui avait fait refuser l'alliance. Un entretien de quelques instants avec la sœur Saint-Ange lui fait découvrir en elle tant de douceur et d'honnêteté, tant de qualités essentielles enfin, que la marquise lui offre la main de son fils. Une jolie scène a été remarquée dans cet ouvrage, celle où la sœur Saint-Ange, montrant ses dessins, s'aperçoit que les têtes qu'elle a voulu dessiner d'imagination se ressemblent toutes, et qu'elle a toujours fait, sans le savoir, le portrait du fils de Mme de Sincère. Le parloir d'un couvent, les grilles, le tour et l'intérieur d'un cloître, le costume des religieuses, tout cela parut singulier au théâtre. Une telle nouveauté excita la surprise et les applaudissements, à cette époque où toutes les corporations religieuses étaient supprimées. A l'Ambigu, un ballet-pantomime venait de mettre pour la première fois, de notre temps, l'habit monacal sur la scène. Ce ballet s'appelait *Dorothée*; mais jamais encore on n'y avait reproduit le cagotisme du couvent. Cette idée, renouvelée des premiers âges de notre théâtre, fit réussir l'ouvrage, qui renferme au surplus quelques détails intéressants. Mlle Contat y remplissait le rôle de la sœur Saint-Ange. Le *Couvent* était loin encore, pour les tendances et la forme, de ces pièces qui se multiplièrent ensuite, et dont la plupart étaient assez grossières, où les moines et les religieuses jouaient le plus ordinairement des rôles fort peu exemplaires. Laujon se montrait assez inoffensif; la petite action qu'il avait déroulée avec beaucoup de finesse pouvait se passer sans le moindre inconvénient dans un pensionnat laïque, et la guimpe n'y figurait que pour y apporter une nouveauté piquante, sans aller plus loin que l'innocente plaisanterie de *Vert-Vert*. M. Théodore Muret, qui a

commis une erreur de date en citant le *Couvent*, prétend qu'il s'en fallait de beaucoup que Laujon, l'ex-commensal et poëte intime de la maison de Condé, fût un révolutionnaire. On sait comment, raconte-t-il dans son *Histoire par le théâtre*, on sait comment, sous la Terreur et pressé par ses amis, cet aimable épicurien se décida bon gré mal gré à sauvegarder sa liberté, son existence peut-être, par quelques couplets patriotiques, et comment il les signa : LAUJON, *sans-culotte* POUR LA VIE. Cette discrète et fine réserve satisfaisait sa conscience, et l'on n'entendit pas, ou peut-être ne voulut-on pas entendre malice à l'équivoque.

Couvent (LE) ou le **Cloître**, tableau de Philippe Wouwerman, musée de Dresde. Dans la cour d'un couvent dont les murailles sont festonnées de touffes de pariétaires, des capucins distribuent des secours à des pèlerins et à des mendiants. Un des moines, placé à gauche sur le perron du monastère, verse du bouillon dans une écuelle que lui présente un pèlerin; un cul-de-jatte, accroupi au bas de l'escalier, tend un pot pour être servi à son tour. Plus près de nous, un enfant montre joyeusement à son père et à sa mère la ration qu'il vient de recevoir; le père a une hotte et une paire de souliers attachées sur le dos; la mère tient un enfant dans ses bras. D'autres pauvres sont groupés dans le fond de la cour, à droite, près de la porte par laquelle entre un âne chargé, suivi de deux capucins. A droite, un autre capucin dépose à terre des barils que vient d'apporter un cheval blanc; celui-ci profite d'un moment de répit pour tondre l'herbe qui pousse entre les pavés de la cour. Ce tableau a été payé 700 livres à la vente Le Noir à Paris, en 1749; il a été lithographié par Hanfstængl sous le titre que nous lui donnons, et par Moyreau sous celui de l'*Aumône des capucins*.

Couvent (LE) ou le **Cloître**, tableau de Ruysdaël, galerie de Dresde. Au fond d'une vallée qui s'ouvre devant nous, de gauche à droite coule une petite rivière dont l'eau limpide rebondit et écume contre de grosses pierres, au premier plan. Un peintre assis au milieu des roseaux, près de cette cascatelle, esquisse le paysage; il tourne le dos au spectateur. Plus à droite, un chasseur, le fusil à la main, se dirige vers un bouquet de grands arbres, parmi lesquels on distingue un bouleau desséché. Sur la rive opposée, à gauche, s'élève le couvent (les Allemands disent le cloître, *kloster*), vieil édifice à demi ruiné, que dominent de hautes collines boisées et qu'éclaire de la façon la plus heureuse la lumière venant du fond. Sur le devant du tableau, toujours à droite, deux pêcheurs munis de carreaux sont entrés jusqu'à mi-jambe dans la rivière; un peu plus loin, un paysan, monté sur un âne, fait abreuver ses vaches. On aperçoit à l'extrémité de la vallée quelques habitations rustiques. Ce beau paysage a été lithographié par Hanfstængl.

Couvent sous les armes (LE), tableau de M. Vibert, Salon de 1868. La scène se passe en Espagne, à l'époque de la guerre de l'indépendance, en 1811. Vingt moines en frocs bruns, affublés de gibernes énormes et armés de mousquets rouillés, sont alignés sous les arcades d'un cloître. Un officier à grosse bedaine, vêtu d'un habit vert et faisant plier son épée comme une badine, commande l'exercice; un caporal exécute les mouvements, que les moines répètent avec une maladresse comique. Trois autres moines sont en sentinelle à la porte du cloître. Ce petit tableau, exécuté avec beaucoup de finesse, a été très-remarqué au Salon de 1868 et a valu une médaille à son auteur. La gaucherie de ces moines improvisés soldats, leur harnachement grotesque, donnent à la scène une apparence de caricature; « mais la sérieuse énergie des têtes, dit M. Paul de Saint-Victor, l'enthousiasme ardent qu'elles expriment, arrêtent le rire prêt à éclater. On sent qu'il y a une croisade derrière cette capucinade, et des héros sous ces oripeaux. » — « Ces gens défendent leur pays indignement envahi, dit à son tour M. H. Fouquier, et, par une ironie du sort, ces capucins sordides, ignorants et fanatiques, représentent la liberté de l'Europe menacée, hélas! par la France, cela au lendemain de la Révolution! »

COUVER v. a. ou tr. (kou-vé — du lat. *cubare*, être couché, qui se rattache à la racine sanscrite *çî*, être étendu, reposer, dormir, d'où un grand nombre de mots, dans les langues aryennes, qui se rapportent au lit, au sommeil, à la chambre à coucher, etc.). Se tenir dessus pour échauffer et faire éclore, en parlant des œufs d'un oiseau : *Les poules* COUVENT *assez volontiers des œufs de cane. Les Egyptiens savaient, par une fécondité artificielle, faire éclore des poulets, sans faire* COUVER *les œufs par des poules.* (Rollin.)

— Par ext. Faire naître :

D'un roi toujours la matière se trouve,
C'est Jean, c'est Paul, c'est mon voisin, c'est moi.
Tout œuf royal éclôt sans qu'on le *couve;*
Faites un roi, morbleu, faites un roi!
BÉRANGER.

— Avoir en soi à l'état latent : *Je crains qu'*IL NE COUVE *une longue maladie. L'air calme* COUVE *une pluie.* (Desc.)

. . . . Ces grands mouvements
Couvent en leurs fureurs de piteux changements.
RÉGNIER.

— Fig. Nourrir, entretenir, préparer, développer secrètement : VOUS AVEZ COUVÉ *le feu profane dans votre cœur.* (Mass.) *Il y a longtemps que je* COUVE *ce fiel dans le fond de mon cœur; voilà ma bile purgée.* (Volt.) *Il ne faut pas fatiguer la femme de choses nouvelles, mais la laisser doucement repasser, rêver,* COUVER *celles qu'elle a déjà reçues.* (Michelet.) *La réflexion* COUVE *les idées, les féconde et les multiplie.* (Alibert.)

Quel que soit le destin que *couve* l'avenir,
Terre, enveloppe-toi de ton grand souvenir.
LAMARTINE.

— *Couver des yeux, du regard*, ou simplement *Couver*, Regarder passionnément : *Plus la mort approche, plus il* COUVE DES YEUX *son misérable trésor.* (Mass.) *L'avare* COUVAIT *sa fille, comme si elle eût été d'or.* (Balz.)

Messire Jean Chouart *couvait des yeux* son mort,
Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor.
LA FONTAINE.

— Absol. Se tenir sur des œufs pour les chauffer et les faire éclore : *Il donne pouvoir à un homme, qui n'a d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet, et de faire* COUVER *des canaris.* (La Bruy.) *Diphile retrouve ses oiseaux dans son sommeil; lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche, il rêve, la nuit, qu'*IL COUVE. (La Bruy.) *Les femelles ne demandent à* COUVER *que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties et presque épuisées.* (Buff.)

Elle bâtit un nid, pond, *couve* et fait éclore
A la hâte. . . . .
LA FONTAINE.

— v. n. ou tr. Etre entretenu, nourri, préparé sourdement : *Le feu* COUVE *sous la cendre.*

Tant qu'aucun souffle ne l'éveille,
L'humble foyer *couve* et sommeille.
LAMARTINE.

‖ Etre préparé, mûri, se développer sourdement; exister en secret : *Laissez* COUVER *ce projet; il grandira bien vite. En Russie, un esprit de révolte* COUVE *dans l'armée.* (De Custine.) *Le besoin de l'égalité* COUVE *toujours, quoique souvent inaperçu, dans le fond des peuples.* (Ballanche.) *Les grandes idées* COUVENT *longtemps dans les esprits avant de s'y préciser.* (Jouffroy.) *Les haines et les vengeances* COUVENT *sous l'orgueil mécontent.* (Lacordaire.)

Amie, il faut aimer quand le feu *couve* encore.
SAINTE-BEUVE.

— *Feu qui couve sous la cendre*, Passions qui ne se montrent pas encore, mais qui se développent sourdement et finiront par éclater : *Le* FEU *terrible, qui paraissait presque éteint,* COUVAIT SOUS LA CENDRE, *pour éclater bientôt avec plus de fureur que jamais.* (J.-J. Rouss.)

C'est le *feu* de l'Etna qui *couvait sous la cendre.*
VOLTAIRE.

Se couver v. pr. Etre couvé : *Ces œufs* SE COUVENT *en peu de jours.*

— Fig. Etre préparé en secret, sourdement : *Soyez fidèle à Dieu, et ne mettez point d'obstacle, par vos péchés, aux choses qui* SE COUVENT. (Boss.) *Tous les gens un peu pénétrants virent bien qu'il* SE COUVAIT, *au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderait pas d'éclater.* (J.-J. Rouss.)

COUVERA, le dieu des richesses, fils du mouni Visravas, dans la mythologie indoue. Il obtint de Brahma, par sa piété, la possession de l'île de Lankâ (Ceylan), où les chemins, dit-on, sont couverts de poudre d'or. Il en fut chassé par son frère Râvassa, et se retira sur le mont Kêlasa, où est sa capitale nommée Alakâ. Comme le Plutus des Grecs, ce dieu est difforme; il est lépreux, il a trois jambes et huit dents; à la place d'un de ses yeux, il a une tache jaune; dans sa main, il tient un marteau. Du reste, sa cour est brillante; elle est fréquentée par les nymphes et les musiciens du ciel. Il a un ordre de demi-dieux, appelés yakchas, attachés à son service et chargés de la garde de ses jardins et de ses trésors. Ces trésors divins sont personnifiés et au nombre de huit. On les représente avec un vase d'où ils répandent la richesse particulière dont ils sont les gardiens. Le dieu est porté sur un char magnifique appelé Pouchpaka, et qui se meut de lui-même, au gré de celui qui le monte; il est habillé de couleur rose, sa tête est ceinte d'une couronne et sa main porte le sceptre.

COUVERCLE s. m. (kou-vèr-kle — lat. *cooperculum*; de *cooperire*, couvrir). Appareil complétement mobile ou mobile autour d'un centre, pour couvrir une ouverture d'une dimension plus ou moins large : *Le* COUVERCLE *d'une marmite, d'un pot, d'une boîte. Polyphème referme la porte sur nous avec cet horrible rocher, qu'il remue avec la même aisance que si c'eût été le* COUVERCLE *d'un carquois.* (Fén.)

Ensuite sont brossés, d'un zèle intelligent,
Les blagues de velours, les *couvercles* d'argent.
BARTHÉLEMY.

. . . Je vais moi-même sur ma tête
Faire choir du tombeau le *couvercle* pesant.
V. HUGO.

— Prov. obsc. *Il n'est si méchant pot qui ne trouve son couvercle*, Il n'est si laide fille qui ne trouve à se marier. ‖ Régnier a donné à ce proverbe une forme plus libre encore :

. . . . Il n'est si décrépite
Qui ne trouve, en dormant, *couvercle à sa marmite.*
RÉGNIER.

COUVERIE s. f. (kou-ve-rî). V. COUVAISON.

COUVERO s. m. (kou-ve-ro). Ichthyol. Nom vulgaire de l'alose.

COUVERSEAU s. m. (kou-vèr-sô — rad. *couvert*). Tapisserie dont on couvrait autrefois les meubles.

— Techn. Planche mince qui sert de couvercle à une meule de moulin.

COUVERSEL s. m. (kou-vèr-sèl). Ancienne forme du mot COUVERCLE.

COUVERT, ERTE (kou-vèr, èr-te — rad. *couvrir*) part. passé du v. Couvrir. Caché ou garanti par quelque chose qui est placé dessus : *Un pot* COUVERT. *Une maison* COUVERTE *en ardoises.*

— Vêtu : *Pourquoi les femmes sont-elles moins* COUVERTES *que les hommes? Les oiseaux sont chaudement* COUVERTS.

Dans ce désordre affreux, à mes yeux se présente
Un jeune enfant *couvert* d'une robe éclatante.
RACINE.

‖ Qui a son chapeau sur la tête : *Restez* COUVERT.

— Qui a sur soi; qui est souillé, barbouillé : *Terrain* COUVERT *de pierres. Visage* COUVERT *de sang. Corps* COUVERT *de plaies. L'Egypte était, tous les ans,* COUVERTE *par le débordement du Nil.* (Boss.)

Tu gémis, et tes yeux de larmes sont *couverts.*
VOLTAIRE.

Je les vois, haletants et *couverts* de poussière,
Braver, dans ces travaux chaque jour répétés,
Et le froid des hivers et le feu des étés.
VOLTAIRE.

‖ Qui est atteint de, souillé par : *Une famille* COUVERTE *de honte. Un tyran* COUVERT *du sang de ses sujets.*

. . . . Bientôt nos amis
Viendront *couverts* du sang que je vous ai promis.
RACINE.

— Dominé, étouffé, en parlant d'un bruit : *Une voix* COUVERTE *par des éclats de rire.*

— Comblé : *Etre* COUVERT *d'applaudissements. Revenir* COUVERT *de lauriers.*

— Compensé, balancé : *Des frais* COUVERTS *par les recettes.*

— Caché, dérobé à la vue : *Maison* COUVERTE *par des bosquets.* ‖ Voilé de nuages : *Ciel* COUVERT. *Temps* COUVERT. ‖ Déguisé, secret : *La nature est* COUVERTE *d'un voile impénétrable.* (Pasc.) *Le feu, tantôt* COUVERT, *tantôt soufflé avec violence, désolait ces beaux climats.* (Volt.)

Mais tenons, s'il se peut, notre douleur *couverte.*
MOLIÈRE.

Votre empire n'est plein que d'ennemis *couverts.*
RACINE.

Ecouta-t-il Jason, quand sa haine *couverte*
L'envoya sur nos bords se livrer à sa perte?
CORNEILLE.

Un perfide est à craindre en sa marche *couverte;*
Même au sein des succès, il trame votre perte.
FR. DE NEUFCHATEAU.

‖ Qui dissimule, qui tient ses sentiments secrets : *C'est un homme, c'est un caractère* COUVERT. *Je savais par mes amis le dessous des cartes; ils me mandaient que je me tinsse* COUVERT *et que je ne m'ouvrisse pas en aucune façon du monde.* (C. de Retz.)

— Protégé par un obstacle interposé : *La France est* COUVERTE *à l'ouest, au sud et à l'est.* ‖ Défendu, sauvegardé, protégé :

Que l'accusé, *couvert* de votre autorité,
Sorte de son palais et parle en liberté.
M.-J. CHÉNIER.

— Particulièrem. Accouplée à son mâle : *Une brebis* COUVERTE *par un bélier.*

— *Allée couverte*, Allée dont les arbres unissent leurs branches au-dessus de la tête des promeneurs.

— *Pays couvert*, Pays boisé.

— *Mots, termes couverts*, Paroles cachant un sens réel sous un sens apparent : *Parler à* MOTS COUVERTS.

. . . . Sa semonce, [nonce
Quoique en *termes couverts*, très-clairement m'an-
Que j'ai trop de défauts pour mériter ses vœux.
DESMAHIS.

‖ Paroles qui cachent un sens obscène sous une apparence innocente.

— *Clos et couvert*, Logé dans une habitation qui a des portes et un toit : *Le locataire a droit d'être* CLOS ET COUVERT. ‖ *Se tenir, demeurer clos et couvert*, Rester tranquille chez soi :

Je n'ai point encore eu de passion pour elle,
Et si je n'avais eu celle de voir le roi,
Je serais *demeuré clos et couvert* chez moi.
POISSON.

— *Servir quelqu'un à plats couverts*, Lui faire des demi-confidences, le plus souvent dans l'intention de le tromper.

— Mar. *Batterie couverte*, Batterie de l'entre-pont.

— Art milit. *Chemin couvert*, Chemin protégé par un parapet contre les projectiles ennemis : *C'est une forteresse gothique, avec des cours intérieures, des fossés, des* CHEMINS COUVERTS. (Chateaub.)

— Bours. *Créancier couvert*, Celui à qui l'on a fourni une couverture, une garantie de payement : *Le parterre, qui a été plus ou moins syndic, sait que tout syndic est un* CRÉANCIER COUVERT. (Balz.)

— Comm. *Vin couvert*, Vin rouge haut en couleur : *Il y pleut du* VIN COUVERT *quand le temps est chargé.* (Fén.) ‖ *Drap couvert*, Drap dont le poil a été laissé trop long.

— Blas. Se dit d'un château ou d'une tour qui a un toit pointu : *De Leydet : De gueules, à la tour ronde* COUVERTE *d'or.* ‖ On dit aussi PAVILLONNÉ.

— Jeux. *Carte couverte*, Celle sur laquelle on a mis de l'argent. ‖ *Dame couverte*, Dame doublée. ‖ *Dé* ou *domino couvert*, Domino qui est le dernier de sa série, et du côté duquel on ne peut plus jouer.

— Mus. Dans les parties de cymbales, ce mot indique les passages où ces instruments doivent être couverts d'un drap, pour que le son en soit voilé. ‖ *Intervalle couvert*, Intervalle caché. V. CACHÉ.

— Entom. *Ailes couvertes*, Ailes de coléoptères qui se cachent entièrement sous les élytres.

— Bot. *Fruit couvert*, Celui qui est complétement enveloppé par le calice.

— **Antonyme.** Découvert.

COUVERT s. m. (kou-vèr — rad. *couvrir*). Abri, logement : *On donne le* COUVERT *à des passants embarrassés de leur gîte.* (J.-J. Rouss.) *J'avisai, au bord du ruisseau, une maison américaine; j'entrai demander le vivre et le* COUVERT, *et fus bien reçu.* (Chateaub.) *Capitaliser, c'est préparer le vivre, le* COUVERT, *le loisir, l'instruction, la dignité aux générations futures.* (F. Bastiat.)

Point d'autre *couvert* que ces rocs.
LA FONTAINE.

‖ Ombre, abri fourni par les branches et les feuilles des arbres : *Il espère qu'en moins de vingt années le jeune bois lui donnera un beau* COUVERT. (La Bruy.) *Le sombre* COUVERT *des sapins offre à la gélinotte un asile inviolable.* (Toussenel.)

— Enveloppe dont on entoure un paquet ou une dépêche. ‖ Adresse écrite sur le couvert d'une dépêche ou d'un paquet : *On m'a déjà adressé quelques volumes sous le* COUVERT *du général Miollis.* (P.-L. Courier.)

— Nappe et divers objets qu'on place sur la table, immédiatement avant le repas : *Mettre le* COUVERT. *Oter le* COUVERT. *Que la salle à manger soit éclairée avec luxe, et le* COUVERT *d'une propreté remarquable.* (Brill.-Sav.)

Le *couvert* était mis en ce lieu de plaisance.
BOILEAU.

Sur un tapis de Turquie
Le *couvert* se trouva mis.
LA FONTAINE.

‖ Table servie :

Puissions-nous dans cent ans, aussi vieux que Nestor,
A ce même *couvert* nous réunir encor!
BERCHOUX.

‖ Serviette et divers ustensiles de table à l'usage de chaque convive : *Mettez le* COUVERT *de monsieur. Une table de trente* COUVERTS.

Quel éclat! quel fracas! quelle diable de vie!
Quoi! quarante *couverts* et la table remplie!
DESTOUCHES.

‖ Cuiller et fourchette assortis : *Avec ça qu'on vit de l'air du temps! Il a fallu mettre hier deux* COUVERTS *au mont-de-piété.* (L. Reybaud.) ‖ Etui contenant une cuiller, une fourchette et un couteau : *Il porte toujours son* COUVERT *en voyage.*

— *Grand couvert, petit couvert*, Repas solennel, repas sans cérémonie. ‖ Se dit particulièrement des repas des rois et des princes : *Elles mangèrent à leur* PETIT COUVERT. (Volt.)

Avec pompe on le couche, on l'habille, on le sert,
Et Mondor, au village, est à son *grand couvert.*
DELILLE.

— *Avoir son couvert mis chez quelqu'un*, Etre toujours reçu à dîner chez lui : *Il* EUT SON COUVERT MIS *dans les maisons les plus distinguées de la ville.* (Balz.)

— Fortif. Glacis qui couvre un chemin de ronde : *Le corps de troupe sorti de ce* COUVERT *manœuvrait pour nous prendre en flanc.* (Chateaub.)

— Blas. Edifice couvert d'une toiture.

— Loc. adv. *A couvert*, A l'abri des injures du temps : *Se mettre* À COUVERT *sous un arbre. Les troupeaux ne pouvaient trouver d'étables pour y être mis* À COUVERT. (Fén.) ‖ Hors de toute atteinte, de tout danger : *Mettre sa fortune, son honneur, sa réputation* À COUVERT. *Que ceux qui ont peur se mettent* À COUVERT *derrière moi.* (Louis XII.) *Je ne m'oppose à rien de ce que vous pourrez juger à propos pour nous mettre* À COUVERT. (J.-J. Rouss.) *Moins on tient de place, plus on est* À COUVERT. (B. de St-P.) *Le langage parlementaire a pour but de mettre la brutalité* À COUVERT *derrière des périphrases entortillées.* (A. Karr.)

Il n'est pas de ces rois qui, loin du bruit des armes,
Sous des lambris dorés donnent ordre aux alarmes,
Et, traçant en repos d'ambitieux projets,
Prodiguent *à couvert* le sang de leurs sujets.
CORNEILLE.

‖ On lit souvent dans les auteurs du XIVe et du XVe siècle que l'on servit *à couvert*. Cette expression fait allusion à l'usage où l'on était de couvrir les mets que l'on mettait devant les personnes à qui l'on voulait rendre des honneurs particuliers. On couvrait les plats et les épices placés près d'elles. Si on leur offrait des dragées, le drageoir était couvert d'une serviette. C'est ainsi qu'en usait le vassal recevant son suzerain, le comte recevant un duc ou un prince du sang, etc. Ce n'était pas seulement un honneur qu'on rendait aux grands, c'était aussi une assurance de plus qu'on leur donnait contre la crainte du poison, ce qui n'empêchait pas l'essai que faisait de chaque mets un écuyer spécial.

— Bours. *Vendre à couvert*, Vendre des valeurs qu'on a en sa possession au moment même du marché. ‖ *Etre à couvert*, Avoir des garanties assurées pour le solde d'une créance.

— Loc. prépos. *A couvert de*, A l'abri de : *Se mettre* À COUVERT DE *la pluie,* DU *feu,* DE *la bise. Etre* À COUVERT DU *canon,* DE *la fusillade,* DE *la bombe.* ‖ Sous l'abri, sous la protection de : *Ils se mirent* À COUVERT D'*un bois.* Vieilli en ce sens. ‖ Fig. En sûreté contre : *Je ne me vante pas d'être* À COUVERT DES *surprises de la vanité.* (Lamotte.) *Qu'il est doux de vivre dans un pays où les lois nous mettent* À COUVERT DE *la volonté des hommes!* (St-Evrem.)

Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyait *à couvert de* l'insulte sacré.
BOILEAU.

. . . . . Il entre, et son cheval le met
A couvert des voleurs, mais non *de* l'onde noire.
LA FONTAINE.

— *Sous le couvert de*, En prenant prétexte de : SOUS LE COUVERT DE *la loi, il s'accomplit d'horribles injustices. Il déchire ses amis* SOUS LE COUVERT DE *la franchise et de l'impartialité.*

— **Syn. Couvert (à), à l'abri.** V. ABRI (À L').

— **Encycl.** L'antiquité ne connaissait pas nos longues et énormes tables, entourées de nombreux convives, surchargées de cristaux, de vaisselle plate et de candélabres. A quelques exceptions près, les repas avaient toujours lieu en petit comité; le nombre des convives n'était ordinairement que de trois, le nombre des Grâces, ou de neuf, le nombre des Muses. On apportait souvent la table toute servie, et on la remportait pour la remplacer par une autre qui contenait le second service; de là les expressions de *mensa prima, mensa secunda*, qu'on retrouve à chaque instant dans les auteurs anciens. D'autres fois, on apportait sur la table le repas tout servi sur un plateau appelé *ferculum*, qu'on enlevait ensuite pour faire place à un autre. Le seul luxe était celui des coupes, ordinairement de riche matière travaillée. Les instruments dont on se servait étaient les mêmes que les nôtres. La cuiller, au lieu d'être oblongue, était ronde, et servait à manger les œufs à la coque. Sur la voie Appienne et dans un tombeau de Pæstum on a retrouvé une fourchette à deux branches et une autre à cinq. Cet ustensile n'était pourtant pas aussi fréquemment employé que chez nous, comme on peut en juger par les fréquentes ablutions dont les convives avaient besoin, bien que chacun d'eux apportât sa serviette, dans laquelle il remportait la plupart du temps une portion du repas, comme cela se pratique encore en Italie. « Les Celtes, dit Possidonius, mangent fort malproprement, saisissant avec les mains, comme les lions, des morceaux entiers de viande, et les déchirant à belles dents. S'il se trouve un morceau qui résiste davantage, ils le coupent avec un petit couteau à gaîne qu'ils portent toujours à leur côté. » Il n'est pas là question de fourchettes, et on ne voit pas qu'il en soit fait mention avant Charles V. Bien plus, dans la description du cérémonial observé à la cour de Philippe le Hardi, on voit que lorsque l'écuyer tranchant servait au duc quelques morceaux découpés, il les lui présentait avec un couteau. Il est probable qu'on portait les morceaux à la bouche avec le même couteau, usage auquel les Anglais n'ont renoncé que depuis peu de temps. Quant aux cuillers, nous avons dit qu'elles étaient fort anciennes. L'usage s'en était conservé, et Fortunat nous montre sainte Radegonde donnant à manger avec une cuiller aux pauvres et aux infirmes.

L'usage des nappes ne s'est introduit que plus tard. Nous le trouvons cependant généralement établi au VIe siècle. Fortunat dit en décrivant un repas voluptueux : « La table, qui ordinairement est couverte par une nappe, l'était par des roses. Les mets y reposaient sur des fleurs. Au lieu d'un tissu de lin, on avait préféré ce qui flatte l'odorat et ce qui couvre de même. » Les nappes étaient peluchées et velues, et on les mettait en double sur la table, sans doute par motif d'économie, et pour que, lorsqu'elles seraient maculées d'un côté, on pût les retourner de l'autre. Quel que soit d'ailleurs le motif de cet usage, il est certain qu'au XIIe et au XIIIe siècle les nappes se nommaient *doubliers;* les poëtes du temps ne les appellent pas autrement. Bientôt néanmoins on changea quelque chose à cet usage. Au lieu d'une nappe pliée en double, on en mit une autre par-dessus la première, mais plus courte et qu'on enlevait au dernier service. Henri III voulut qu'à sa table cette seconde nappe fût plissée avec art, comme les fraises qu'on portait alors autour du cou, et qu'elle offrît des dessins agréables aux yeux. D'ailleurs l'art de plier artistement les serviettes et les nappes ne date pas d'aujourd'hui, et on trouve au XVIe et au XVIIe siècle plusieurs ouvrages sur cette matière.

Si les nappes sont assez anciennes, il n'en est pas de même des serviettes; les écrivains ne parlent que de celles qu'on employait à s'essuyer les mains quand on les avait lavées après le repas, ou de celles qui servaient à couvrir le pain et le couteau avant qu'on se mît à table, serviettes parfois brochées d'or, et qui ne pouvaient être d'aucune utilité pour la bouche et pour les mains. Aussi s'essuyait-on à la nappe, comme on le faisait, il n'y a pas encore longtemps, dans une grande partie de l'Angleterre. Cette utilité de la nappe pour chacun des convives avait donné lieu à une singulière coutume pendant les siècles de la chevalerie. Lorsqu'on voulait faire affront à quelqu'un, on envoyait un héraut ou un roi d'armes couper la nappe devant lui, et mettre son pain à l'envers; cela s'appelait trancher la nappe, et se pratiquait contre ceux qui avaient commis quelque bassesse ou quelque lâcheté. Ce linge de table était magnifiquement damassé et ouvré; Reims en possédait des fabriques très-riches, auxquelles la concurrence des Flandres et la révocation de l'édit de Nantes portèrent des coups mortels.

Depuis quelques siècles à peine les salles de festin sont éclairées par des candélabres ou des bougies posées sur la table; l'usage, sous les rois de la première race, était d'éclairer les convives avec des torches que des valets tenaient à la main. Grégoire de Tours parle d'un seigneur français d'une cruauté atroce, qui, pendant ses repas, tandis que son valet tenait devant lui le flambeau, prenait plaisir à faire dégoutter de la cire brûlante sur ses jambes nues. Ce mode d'éclairage, qui permettait aux grands de faire étalage de leur nombreux domestique, fut longtemps en usage. Aux fêtes fameuses que Louis XIV donna à Versailles en 1664, le lieu de l'assemblée était éclairé par un nombre infini de lustres et de girandoles, et en outre par deux cents valets de pied qui tenaient des torches.

Les vases à boire, dans les premiers siècles du moyen âge, étaient des cornes ornées d'or et d'argent, des coupes et des hanaps de terre, de faïence, d'or, d'argent et surtout de cristal. Cette dernière matière était la plus recherchée, et de là sont venus les verres dont nous nous servons aujourd'hui. Comme il n'y avait alors ni carafes ni bouteilles, on avait imaginé différents vases qui, selon leur forme ou leur capacité, s'appelaient pots, aiguières, hydres, barils, justes, pintes, quartes, etc. On donnait souvent à ces vases toutes sortes de formes d'hommes, d'animaux et même de monstres. Le roi Robert en possédait un qui représentait un cerf, et dont il fit cadeau à une église. Parmi les vases bizarres qui surchargeaient alors les tables on remarquait ce qu'on appelait la nef, dont l'usage était fort ancien. Cette nef, qui représentait un navire, était destinée à contenir la salière, la serviette du prince, et n'était attribuée qu'aux souverains et aux très-grands seigneurs. Pour lui donner une assiette fixe, on la faisait supporter par des sirènes, par des lions, ou simplement on y mettait des pieds; mais toujours on y ajoutait quelques ornements particuliers. Ceux à qui leur rang ou leur qualité permettait d'avoir de la vaisselle d'or et d'argent en étalaient les différentes pièces sur un buffet ou crédence, qui avait pris le nom de dressoir. Chez les souverains qui affectaient beaucoup de magnificence, ces dressoirs étaient de métal; il y en avait trois : un pour l'argenterie, un pour la vaisselle dorée, un troisième pour la vaisselle d'or, comme on le vit dans le repas que Charles V donna dans la grande salle du palais à l'empereur Charles IV, son oncle. Cette vaisselle d'or et d'argent avait été très-commune dans les Gaules, et malgré les pillages exercés par les Romains et les barbares, il en restait encore une assez grande quantité, puisqu'à la cour des rois des deux premières races on voit des tables et des trônes d'or massif. Elle était même si commune à cette époque que l'historien de saint Sulpice remarque comme un fait exceptionnel que le saint n'employait jamais d'argenterie sur sa table. Les ravages des Normands et les croisades amoindrirent un peu ces trésors, mais ne purent faire disparaître ce luxe, qui était si grand que les rois furent plusieurs fois obligés de faire des lois pour le modérer. Les officiers à l'armée, les moines dans les couvents étaient servis dans de la vaisselle d'argent. En 1457 le comte de Foix donna à Tours un banquet somptueux aux ambassadeurs du duc d'Autriche, venus pour demander la fille de Charles VI en mariage. Or, à ce repas, il y eut douze tables de sept services chacune, et à chaque table cent quarante plats d'argent. Toute cette argenterie disparut peu à peu; une partie fut donnée aux églises, qui en gardent encore quelques spécimens dans leurs trésors; l'autre alla à la monnaie dans les temps de détresse publique.

Au XIVe siècle les souverains et les grands seigneurs avaient quelquefois à leurs repas des fontaines jaillissantes; elles fournissaient le vin, l'hypocras et les autres liqueurs qu'on y buvait. D'ordinaire il en découlait en même temps de l'eau de rose ou quelque autre eau odorante pour parfumer la salle. Voici la description de celle que fit un orfèvre parisien pour le kan des Tartares. Elle consistait en un grand arbre d'argent, au pied duquel étaient quatre lions du même métal, qui vomissaient chacun une liqueur différente : l'un du vin, l'autre du lait de jument, le troisième de l'hydromel et le quatrième de l'eau-de-vie de riz. Ces liqueurs arrivaient à la gueule des lions par des tuyaux cachés dans le tronc de l'arbre, lesquels aboutissaient par les branches à une chambre voisine où on les remplissait. Au sommet de l'arbre était un ange qui tenait en main une trompette, et qui, par le moyen d'un ressort, l'approchait de sa bouche pour en jouer. Lorsque le kan donnait un festin, et qu'un des convives demandait à boire, le sommelier criait à l'ange de donner le signal; alors l'ange approchait la trompette de sa bouche, un homme caché sous l'arbre la faisait sonner, de la chambre extérieure on remplissait les tuyaux, et les quatre liqueurs étaient reçues dans des vases d'argent que le sommelier allait porter sur la table. Sur la table de Philippe le Bel on voyait une fontaine d'où jaillissait du vin; elle était gardée par des léopards et par des lions, et la liqueur qui en découlait alimentait un bassin où nageaient des cygnes et des sirènes. Sur celle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il y avait des tours du haut desquelles tombait une pluie d'orangeade; une statue de femme dont les manches fournissaient de l'hypocras, et une d'enfant qui *pissait* de l'eau de rose, selon le langage du vieux chroniqueur. Le roman de *Tirant-le-Blanc* décrit une fontaine jaillissante qui représentait une jeune fille faite d'or émaillé : « Elle était nue et tenait ses mains baissées et serrées contre son corps, comme pour s'en couvrir; *de dessous ses mains* il sortait une fontaine de vin délicieux, qui était reçu dans un vase transparent. » Ce détail ne doit pas étonner; on sait que sur les tables de nos pères on servait des pâtisseries de la forme la plus indécente.

— *Grand et petit couvert.* V. CÉRÉMONIAL.

— **Allus. litt. Le vivre et le couvert : que faut-il davantage?** Allusion à un vers de la fable de La Fontaine le *Rat qui s'est retiré du monde.* Un rat, dégoûté de la société, se réfugie dans un fromage de Hollande :

Notre ermite nouveau subsistait là-dedans.
Il fit tant, de pieds et de dents,
Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage
Le vivre et le couvert : que faut-il davantage?

Dans l'application, ce vers exprime le contentement de celui qui est assuré du nécessaire :

« La Fontaine (chez Mme de La Sablière) n'a plus à chercher de nouveaux protecteurs; sa destinée est assurée : comme le rat de la fable, il a

Le vivre et le couvert : que faut-il davantage?

Il lui fallait bien quelque chose encore, et il le trouvait sans trop de difficulté. »
GÉRUZEZ.

« Je suis gueux comme un rat; ma maison rue d'Enfer n'est pas payée. Je vis pêle-mêle avec les pauvres de Mme de Chateaubriand. Quand je passe par une ville, je m'informe d'abord s'il y a un hôpital; s'il y en a un, je dors sur mes deux oreilles : *le vivre et le couvert : en faut-il davantage?* »
CHATEAUBRIAND.

COUVERTE s. f. (kou-vèr-te — rad. *couvert*). Objet qui sert à couvrir, à mettre à l'abri : *On voit ensuite des allées profondes, des* COUVERTES *agréables.* (La Font.) ‖ Vieux en ce sens.

— Couverture de lit : *Une* COUVERTE *de laine.*

Un garde-robe gras servait de pavillon,
De *couverte* un rideau. . . . . . .
RÉGNIER.

‖ Ne se dit plus en ce sens que des couvertures militaires.

— Mar. Toiture dont on couvre un bâtiment désarmé. ‖ Pont ou tillac.

— Comm. Toile dans laquelle on emballe certaines marchandises du Levant.

— Techn. Cadre de bois et à jour, que l'on pose sur la forme, dans la fabrication du papier à la main, et dont l'épaisseur détermine celle de la feuille. On l'appelle aussi *frisquette.* ‖ Courroie sans fin de cuir ou de caoutchouc, qui, dans la fabrication mécanique du papier, marche avec la toile métallique et sert à émarger la pâte humide dans son trajet sur les rouleaux de la forme. ‖ Matière vitrifiable dont on couvre la faïence et la porcelaine, et sur laquelle on exécute les peintures, s'il y a lieu :

. . . . La pâte blanchissante
Forme d'un riche enduit leur *couverte* brillante.
DELILLE.

— Fauconn. L'une des grandes pennes du milieu de la queue de l'oiseau. ‖ *Vol à la couverte*, Chasse dans laquelle on approche le gibier en se tenant à couvert pour n'être pas vu.

— Ichthyol. Espèce d'alose que l'on pêche dans les rivières de France.

— **Encycl.** Techn. Les pâtes qu'on emploie pour la confection des poteries sont plus ou moins argileuses et deviennent dures lorsqu'elles sont cuites au feu; mais elles restent très-poreuses et acquièrent une perméabilité plus ou moins grande. C'est pour remédier à cet inconvénient qu'on les recouvre du vernis nommé *couverte*, lequel est diversement composé suivant la nature des matières qui ont servi à former la pâte céramique. Cette *couverte* est tantôt un vernis transparent et tantôt un émail; dans le premier cas, elle n'est employée que pour rendre le vase imperméable et donner du poli aux surfaces unies et blanches; dans le second, elle rend les mêmes services, et de plus elle recouvre d'un enduit blanc l'argile teintée par les oxydes de fer qu'elle contient. Le vernis est un mélange de sable et d'oxyde de plomb, et l'émail est composé de silice combinée avec l'oxyde de plomb ou d'étain. On pulvérise ces mélanges, auxquels on a joint de la poussière feldspathique et du quartz pour la porcelaine dure; on délaye cette poudre dans l'eau, de façon à former une bouillie; on l'agite constamment pour maintenir la poudre en suspension dans le liquide; on plonge ensuite la poterie déjà cuite, très-poreuse, très-absorbante par conséquent, dans cette bouillie, l'eau pénètre dans les pores et la poussière de verre ou d'émail demeure à la surface. Après cette opération, qu'on nomme glaçure, les poteries sont remises au four, où la poussière déposée sur la surface se fond et se vitrifie. La *couverte* de la porcelaine tendre et du vieux Sèvres est très-plombeuse et très-fusible; celle de la faïence est quelquefois colorée en bleu par une addition de deux parties de smalt ou verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt. Les poteries communes qui sont destinées à la cuisson des aliments ou à leur conservation, comme marmites, poêlons, terrines, etc., reçoivent une *couverte* composée de cinq parties d'argile et de sept de litharge, qu'on applique par arrosement. Celles qui n'ont pas reçu cette *couverte* laissent, en raison de leur porosité, suinter les liquides qu'elles contiennent : par exemple, les tuyaux de drainage et les vases nommés alcarazas, qui doivent à cette propriété de conserver l'eau qu'ils contiennent constamment fraîche par l'évaporation du liquide.

Les hasards de la cuisson produisent dans la *couverte* différents défauts qui ordinairement déprécient la porcelaine, et quelquefois au contraire lui donnent un plus grand prix aux yeux des amateurs. Les principaux défauts qui se produisent dans la cuisson de la *couverte* sont : les *bouillons* ou *bulles*, la *coque d'œuf*, le *coulage*, l'*écaillage*, les *ondulations*, le *ponctuage*, la *ressuie*, le *retirement*, le *sucé*, les *tressaillures*, les *trous*.

L'Egypte connaissait la *couverte* et lui donnait une teinte grise, violette, verte ou bleue. En Grèce, on appliquait la *couverte* aux vases après les avoir fait légèrement cuire, et on obtenait ainsi ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *biscuit*. Cette *couverte* était faite avec le manganèse, dont nous nous servons pour la fabrication de la faïence. Cette matière, réduite à l'état liquide, était étendue avec un pinceau sur le vase, auquel on avait soin de donner une couleur rougeâtre qui ménageait aux dessinateurs les effets de lumière. Lorsque cette *couverte* rouge ou noire était entièrement sèche, l'artiste commençait son travail. C'est à la *couverte* que l'on reconnaît aussi bien les vases antiques de l'Egypte et de la Grèce que les porcelaines de la Chine ou du Japon. La porcelaine dite *truitée*, qui est la plus ancienne de la Chine, se distingue par sa *couverte* gercée en mille manières et par sa pâte grise. La *couverte* de la porcelaine japonaise est plus blanche et moins bleuâtre; c'est par là qu'elle se fait distinguer, ainsi que par le choix des ornements, qui sont moins bizarres et de meilleur goût. La porcelaine de Chine moderne se reconnaît à sa *couverte* glacée et très-blanche. Ce qu'on appelle le japon chiné a une *couverte* d'émail blanc.

COUVERTEMENT adj. (kou-vèr-te-man — rad. *couvert*). A couvert, secrètement : *Si c'est un art employé pour appuyer* COUVERTEMENT *l'imposture, c'est un art infernal.* (J.-J. Rouss.)

On corrompt mes sujets, on conspire ma perte,
Tantôt *couvertement*, tantôt à force ouverte.
DESMARETS.

‖ Vieux mot.

COUVERTOIR s. m. (kou-vèr-toir — rad. *couvert*). Ancienne forme du mot couverture. ‖ Prétexte. ‖ Vieux mot.

COUVERTURE s. f. (kou-vèr-tu-re — rad. *couvert*). Linge, étoffe ou papier qu'on place sur un objet pour le couvrir : *Une* COUVERTURE *de fauteuil, de canapé. Les chevaux de prix doivent être fréquemment enveloppés d'une* COUVERTURE. *Les capuchons sont les plus anciennes* COUVERTURES *de tête que les ecclésiastiques aient portées à l'église.* (J.-B. Thiers.)

— Reliure d'un livre : *On voit à la basilique de Monza un évangéliaire qui porte une* COUVERTURE *en pierres de diverses couleurs.* (Lévi.) ‖ Enveloppe mobile de papier, de cuir ou d'étoffe, dont on recouvre la reliure elle-même. ‖ Papier ordinairement de couleur, qui forme les deux feuillets extérieurs d'un livre broché : *Une* COUVERTURE *rose. Une* COUVERTURE *imprimée.*

— Partie la plus extérieure d'une toiture : *Une* COUVERTURE *de tuiles, de chaume, d'ar-*